

Histoire et Architecture de l'Abbaye de Cuissy (Aisne), Ordre de Prémontré aux XVII^e et XVIII^e siècles

En l'état actuel de nos connaissances, il est téméraire de vouloir entreprendre une histoire des bâtiments de l'Abbaye Notre-Dame de Cuissy. En effet, le vandalisme et le pillage sous toutes leurs formes se sont acharnés non seulement sur les édifices mais encore sur les documents et pièces d'archives.

Aucune gravure des XVII^e ou XVIII^e siècles n'a été retrouvée de la célèbre abbaye, non plus qu'un plan qui nous éclairerait sur la disposition des bâtiments. Nous devons nous contenter d'un plan dessiné par Piette en 1859 qui nous en donne une idée approximative.

Autant dire que cette histoire se fonde principalement sur des transcriptions tardives et des traditions incertaines rapportées par des érudits religieux tels Hugo d'Etival, Dom Bugniâtre.

Seule l'archéologie pourrait confirmer certaines hypothèses car les derniers documents authentiques sont conservés dans le sol, quand ce dernier n'a pas été labouré ou retourné par les obus des deux dernières guerres.

Les inconnues demeurent donc nombreuses et nous obligent parfois à formuler des hypothèses hasardeuses.

Sources principales

Aucun article de synthèse n'a été fait que ce soit du point de vue historique ou architectural, aussi a-t-on fait appel plus souvent à des sources manuscrites plutôt qu'à des sources imprimées. Mentionnons cependant, les quelques ouvrages qui accordent une petite place aux campagnes de constructions et aux démolitions.

1. - Bibliographie :

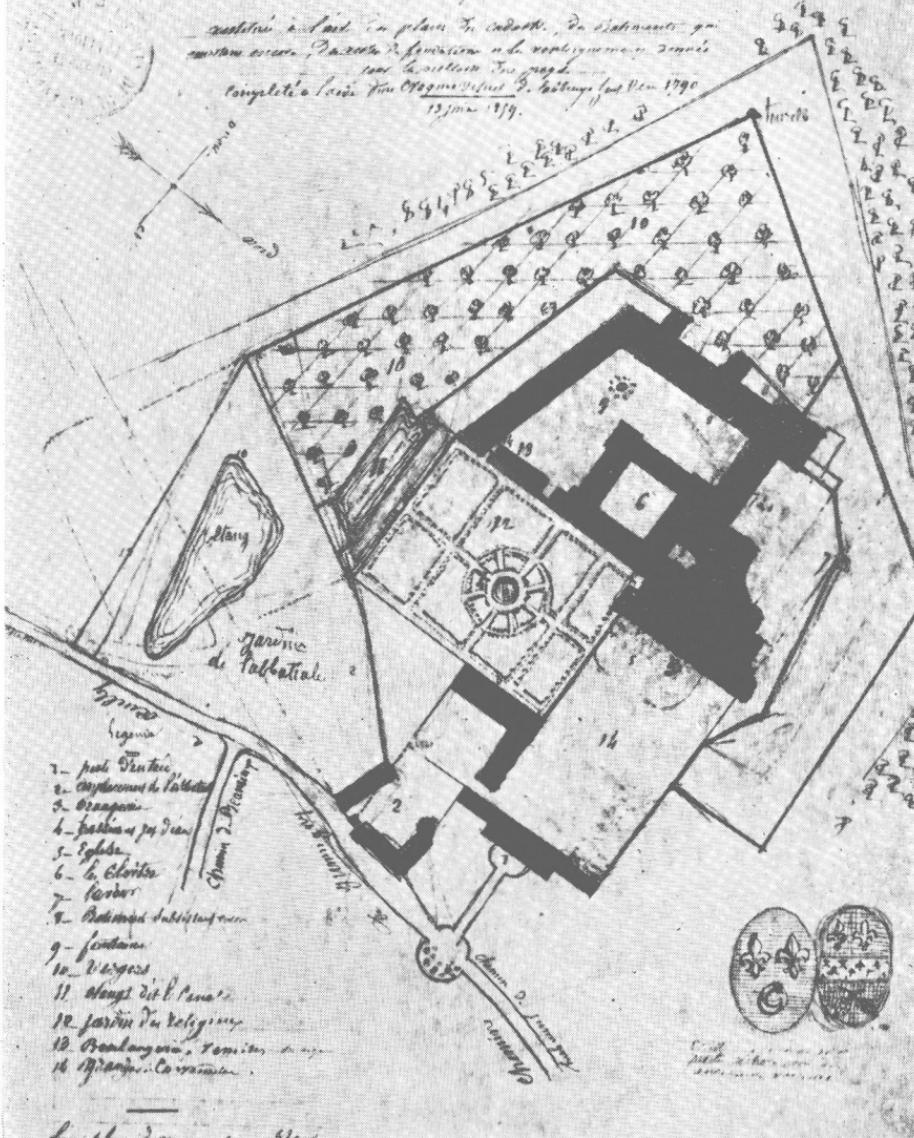
BACKMUND (Norbert) - *Monasticon praemonstratense*, Straubing, 1949-1956, 3 vol. ; t. II, pp. 495-499.

BRAYER (J.-B.-L.) - *Statistique du département de l'Aisne*, Laon, 1824 ; p. 256.

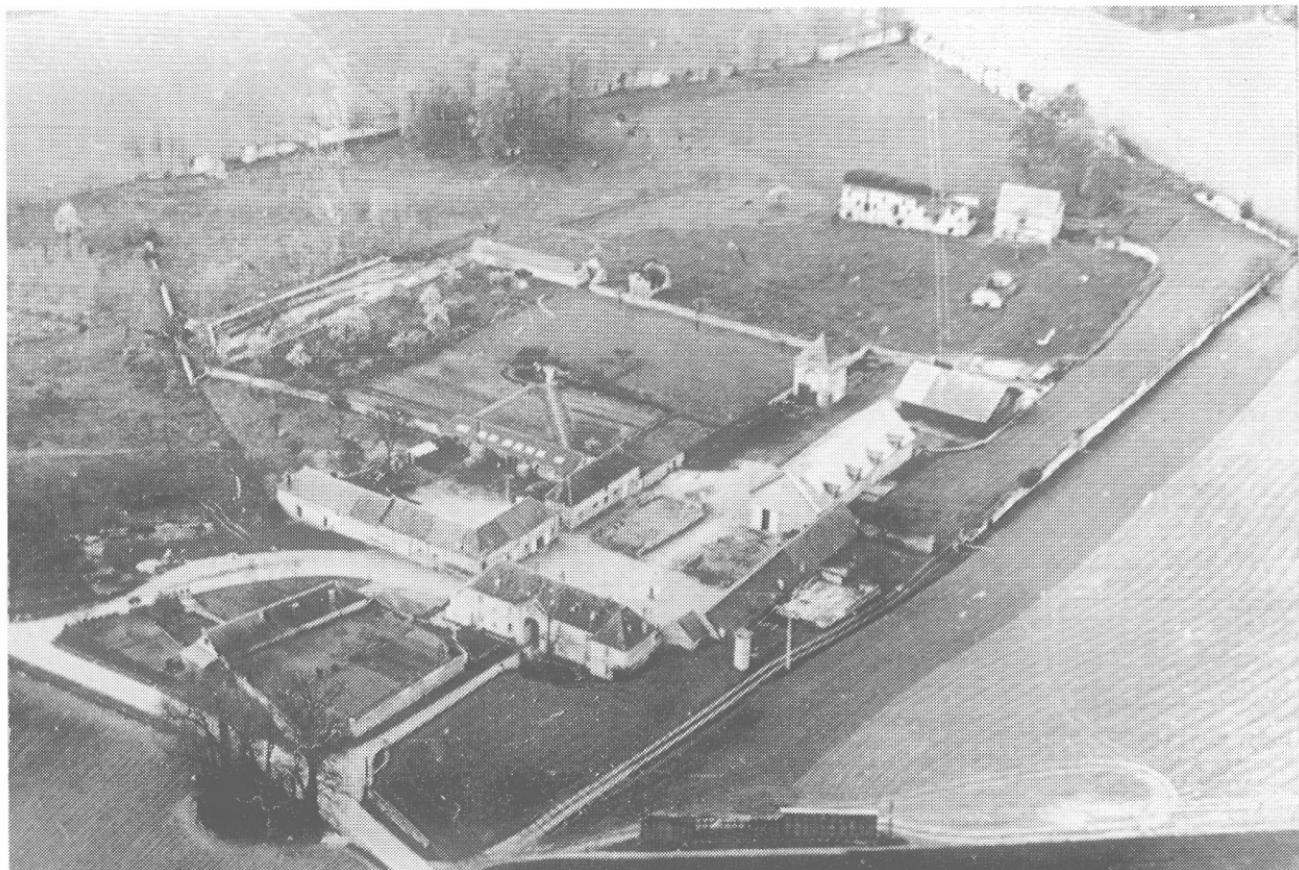
Abbaye de Cuissey

Plan à l'anglaise

estatut à l'abord en place. En cadastre, de dimensions qui
sont exactes. Place de la ferme et de quelques terrains
sur la colline. Trois noms
complète le plan. Plan original G. Dubois fait le 1er Janv 1790.
13 juillet 1879.



Le plan a été dessiné par G. Dubois.



Abbaye de Cuissy (Aisne) — Vue aérienne d'après une photographie prise par une base américaine vers 1965.

GALLIA CHRISTIANA nova - Cuissy, t. IX, col. 668-691.

HUGO (Charles Louis, Abbé d'Etival) - Sacri canonici ordinis præmonstratensis annales in duas partes divisæ ; Cuissy, t. I, 103-118.

MARTINET (M^{me} Suzanne) - L'Abbaye de Cuissy dans Féd. des Sociétés d'Histoire et d'Archéo de l'Aisne, t. X, pp. 71-78.

DE SARS (Maxime) - Le Laonnois Féodal ; l'Abbaye royale Notre-Dame de Cuissy, t. V, pp. 145-153.

TROUILLET & LEFEVRE ont écrit chacun une monographie sommaire, respectivement le 29 mars 1883 et le 7 février 1883 qui sont réunies dans le dossier Piette aux Archives Départementales de l'Aisne (252). L'archiviste départemental BROCHE en a tiré une seule monographie pour l'établissement du dossier historique de la commune qui reste seule à en posséder encore un exemplaire.

2. - *Répertoire des Sources :*

— *Archives nationales.*

D XIX 12 - d. 170 : état général des Prémontrés 1789.

F 17 A 1168 Aisne, d. Cuissy : déclaration générale du 28 février 1790.

F 17 A 1174 Marne : inventaire de Cuissy au 1^{er} mai 1790 par la Municipalité de Geny.

F 1 C Aisne 8 - 11 : Cuissy, manufacture d'alun (an X).

Q 1 15 : procès verbaux des visites des bois de l'Abbaye de Cuissy et devis estimatif de construction de l'église.

— *Archives Départementales de l'Aisne.*

Q 543-544, 536 : procès verbaux d'adjudication des biens de Cuissy.

Dossier Piette 252, textes et dessins.

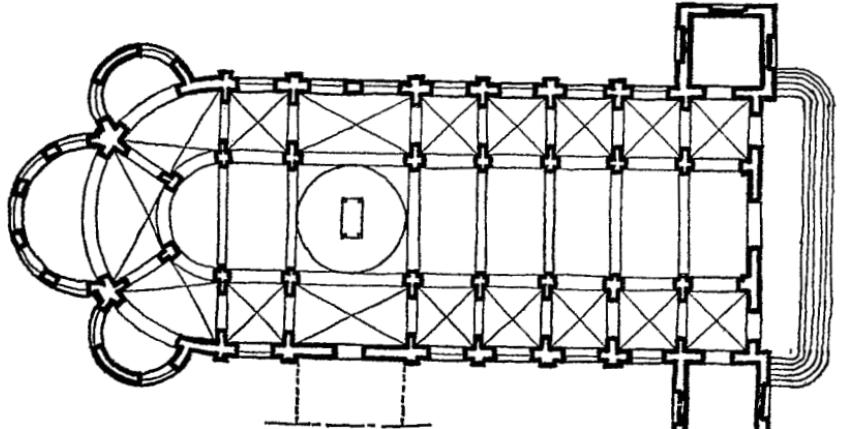
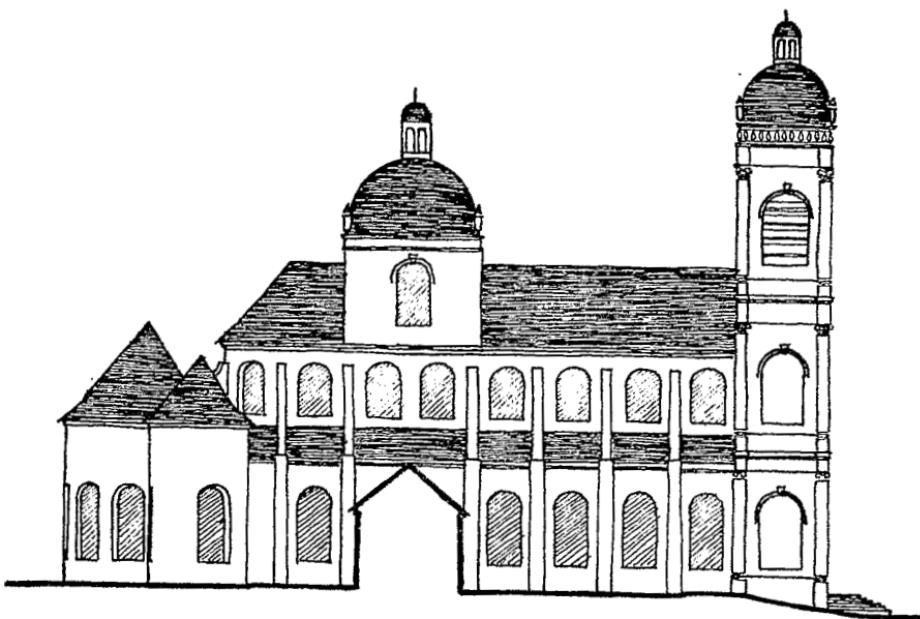
— *Bibliothèque Sainte-Geneviève.*

Mémoire pour Joseph Dionis contre le prieur et convent du Saint-Sacrement, sans cote, communiqué par M. Lavagne d'Ortigue. Conservateur à la bibliothèque.

Implantation de l'abbaye.

Les religieux dans le choix de l'implantation de l'Abbaye de Cuissy au début du XII^e siècle, ont essayé de réunir un maximum de conditions : ligne de sources, présence des arbres, de la pierre, ensoleillement, exposition.

En effet, Cuissy s'est établie aux confins de l'Isle de France et du Laonnois, au cœur du triangle formé par les vieilles villes, Reims, Soissons, et Laon sur la rive droite de l'Aisne à mi-pente sur un versant taillé dans les sables de Cuise, dans un amphithéâtre naturel exposé sud-est (exposition idéale pour les vignes qui ont fait sa renommée).

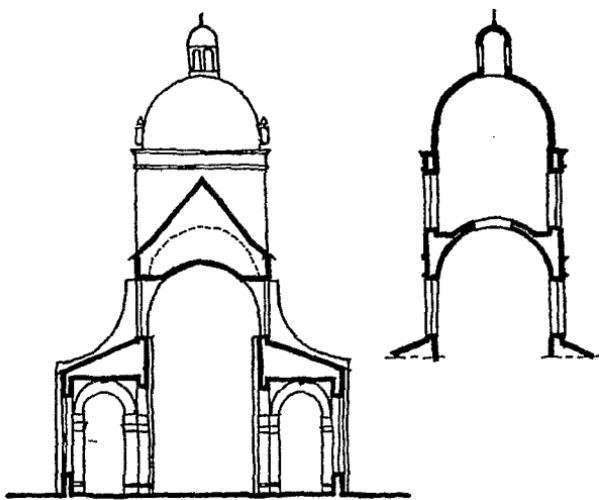
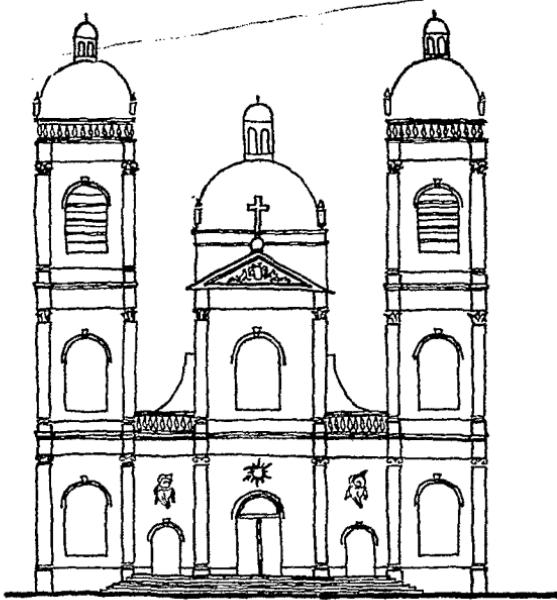


ABBAYE DE CUISSY Eté 1974 Ech: 2mm/p.m.

Essai de reconstitution G. SANGEORGIE D.PELLEGRINA

0

50 pieds



L'affleurement de la couche d'argile est responsable du jaillissement nombreux des sources filtrées par les sables, que les religieux ont imaginé de capter par un réseau de canalisations en plomb (au XVIII^e siècle probablement).

Dominée par une corniche calcaire étroite et raide, l'abbaye a extrait abondamment dans la couche inférieure calcaire ce matériau, qui en durcissant à l'air, constitue une excellente pierre à bâti (employée en grand appareil).

Enfin, la rivière d'Aisne qui coule tranquillement en serpentant a constitué pour les Prémontrés un important couloir de circulation pour l'exportation des bois et des vins.

Historiquement, elle reçoit donc l'influence française par Soissons, l'influence champenoise par Reims et l'influence picarde par Laon.

Fondation et Histoire des bâtiments.

Tout commence avec Luc de Roucy.

En 1117, celui-ci, alors qu'il est doyen rural, décide d'établir dans la cure de Cuissy qu'il dessert, une communauté d'ermites pour mener une vie régulière selon la règle de Saint-Augustin.

En 1122, Barthélemy de Vir, évêque de Laon, et parent de Luc, plein de respect pour Norbert de Xanten qui vient de fonder l'abbaye de Prémontré persuade Luc et ses compagnons d'embrasser la règle des chanoines réguliers norbertins. Deux ans après, Norbert choisit Luc pour abbé de Cuissy. C'est ainsi que Cuissy devient la quatrième fondation de l'ordre après Prémontré, Saint Martin de Laon et Floreffe.

Lorsque Luc se retire à Cuissy, s'élève déjà une chapelle dédiée à la Vierge. Il répare cet édifice « temporum injuria collabentem » Dès son affiliation à Prémontré, il entreprend la construction d'une nouvelle église (1124) qui demeurera 600 ans, et de bâtiments conventuels.

Dans cet âge héroïque de l'ordre de Prémontré, les monastères sont souvent double : en 1130, Ermengarde de Roucy ajoute aux bâtiments conventuels des religieux un nouveau corps de logis pour une communauté de femmes.

Actuellement, on ne connaît pas la disposition de ce double monastère. Tout au plus pouvons-nous l'imaginer. Il y avait probablement deux cloîtres mais une seule église pour les deux communautés dont l'emplacement est à peu près connu, la topographie du terrain ne permettant pas qu'elle soit ailleurs, c'est-à-dire au nord de l'ensemble du monastère ; elle servait de rempart aux autres bâtiments.

Cependant les inconvenients du rapprochement des deux communautés se font bientôt sentir et Luc se voit contraint d'éloigner le « Parthénon » des femmes qui est transféré à Gérigny puis à Rouez.

Les trente années qui suivent la mort de Luc (1155) voient une succession d'abbés qui se démettent de leur dignité « tant le temporel était dérangé » (1).

Avec l'abbatia de Guy (1182-1189) commence une nouvelle ère de prospérité pour l'abbaye. Toute la maison est rebâtie (2) et fermée de bons murs en 1184.

Il est très vraisemblable, que l'enceinte de Cuissy que nous voyons encore actuellement soit de cette époque, avec des reprises et des remaniements postérieurs, bien sûr. La simplicité et la rusticité de ces murs en grand appareil de pierre contrefortés grossièrement pourraient suffire à en témoigner.

C'est Pierre de Montmirail (1241-1244) qui, peu de temps avant sa mort élève la chapelle Saint-Jean, église paroissiale de Cuissy jusqu'à la Révolution.

L'inexistence de documents sur trois siècles, pendant les guerres de religion, nous laisse dans une totale obscurité.

Seul un bâtiment dont les murs gouttereaux sont encore debout : cellier avec greniers d'abondance dessus qui semble du XV^e siècle (3) peut laisser supposer qu'il y ait eut une campagne de construction à cette époque.

Les chroniqueurs brisent un long silence pour nous apprendre qu'en 1558 « Jean de Vendôme ferme de bons murs le grand enclos de vignes » (4). Son parent le prince de Condé lui épargne les désastres des guerres civiles.

François de Castelnau qui n'a pas les appuis de son prédecesseur se voit contraint d'aliéner, en 1573, une partie du temporel de Cuissy, afin de pouvoir subvenir à l'entretien de sa communauté et de satisfaire aux impôts de guerre réclamés, par le roi. On ignore si les Huguenots mettent à mal l'abbaye elle-même.

(1) Bib. nat., ms 268, coll. Picardie.
Bib. Mun. Laon, ms 315 f° 205 cité par M^{me} Martinet, *op. cit.*

(2) Bib. nat., *op. cit.* mais d'après le ms 315, *op. cit.*, Guy n'aurait édifié alors que dortoirs, ateliers, chambres et enceinte. Cette version détaillée est plus plausible que celle donnée par Dom Bugniâtre. En effet le ms 315 est daté « fait l'an 1236 au mois de mars » : les faits sont encore présents dans la mémoire du scribe.

(3) Sous toutes réserves car il est fort possible que ce bâtiment soit plus ancien ; malheureusement jusqu'ici, je n'ai encore jamais rencontré ce type de bâtiment qui aurait pu fournir une fourchette chronologique.

(4) Bib. nat. *op. cit.* il doit s'agir du mur nord de l'enceinte.

La vie religieuse qui s'est considérablement dégradée du XIV^e au milieu du XVII^e siècle se trouve réformée en 1641 sous l'impulsion de l'abbé Anne-Michel de Castelnau.

L'abbaye entre alors dans la communauté de l'Antique Rigueur gouvernée par Sainte-Marie Majeure de Pont-à-Mousson.

Cette affiliation ne se fait pas sans heurts, ni sans crises. S'il est malaisé de connaître la qualité de la vie menée par les religieux réformés, l'évolution du recrutement qui marque une hausse dès 1641 (5) donne une idée de son rôle bénéfique. L'abbaye reprend vie. Et cette réforme des moeurs du XVII^e siècle va de pair avec la rénovation des bâtiments.

Cuissy fait « peau neuve » comme beaucoup de maisons prémontrées — Prémontré, Pont-à-Mousson donnaient l'exemple, — et comme la plupart des abbayes de la Réforme.

Cette reconstruction quasi-totale aurait commencé en 1684 (6) sous l'abbatiat de Gabriel de Moy de Riberpré (1673-1704).

Joseph Dionis la poursuit et entreprend de gros travaux. Dans un procès daté de 1726 qu'il a avec le Saint-Sacrement de Paris (7) on apprend que Dionis « après avoir demeuré douze ans avec ses religieux (1704-1715) pendant lequel temps il leur a fait bâtir, un réfectoire, cuisine, chaufoir (sic), infirmeries (sic) bibliothèque et la moitié de leur cloître » est contraint le 8 janvier 1715 par le Prieur qui désire administrer seul sa mense conventuelle, de se retirer dans son abbatiale « Lui, abbé, sans avoir un sol... encore ses religieux chargés de ses bienfaits ayant la dureté de lui refuser à dîner fut obligé d'aller demander un morceau de pain au fermier de la Basse-cour. Son abbatial (sic) menaçant ruine de toutes parts, il a été contraint pour assurer sa vie de le rebâtir à neuf et pour cet effet a été obligé de faire des emprunts qu'il doit encore et les ouvriers qui continuent de l'achever comme plâtriers, menuisiers, plafonniers, il leur est encore dû une somme considérable ».

Le 27 novembre 1721, les religieux et abbé de Cuissy vendent des bois de leur abbaye pour 11.300 livres (bois des Faux et Dangoutte à Dizy-le-Gros, aujourd'hui défrichés). Le prix de ces bois doit être employé aux réparations de vétusté à faire tant à l'église qu'à des fermes et bâtiments de la mense abbatiale. Mais en 1722, les réparations pour la seule église sont estimées à 55.820 livres ; adjugées en 1723, on juge que « l'église ne serait

(5) 6 religieux en 1641 - 15 religieux en 1682 - 21 religieux en 1756.

(6) Hugo, *op. cit.* ; Backmund, *op. cit.*, t. II, p. 96. avance la date de 1642 sans donner ses sources ; quant à la gallia Christina, elle prétend qu'Isidore Amour éleva les premiers bâtiments de reconstruction, soit entre 1649 et 1673.

(7) Bib. Sainte-Geneviève : procès sans cote.

pas en l'état de subsister et qu'il était absolument nécessaire de la démolir et d'en construire une nouvelle ». Le 2 mai 1724, sur une nouvelle requête, les religieux obtiennent que le prix de la vente des bois soit employé à la construction d'une nouvelle église, suivant le marché arrêté, le 2 mars 1724, avec Nicolas Bonhomme, (8) architecte.

« Ils ont démolyl l'ancienne église et ont entrepris la construction d'une nouvelle à laquelle ils ont employé et beaucoup au-delà le prix des bois... que les revenus de la manse conventuelle ne suffisent point pour fournir leur oeconomie, les fonds nécessaires pour parachever en 1731, ledit sieur abbé régulier a consenty de se joindre aux religieux pour demander la coupe du quart de réserve et que tous les derniers en provenant fussent employés à la construction de la nouvelle église » (9). Le Maître des Eaux et Forêts a nommé Antoine Boulanger, architecte demeurant à Anizy-le-Château pour visiter les travaux commencés et estimer ceux qui restent à faire.

Joseph Dionis, malgré la triste aventure relatée précédemment ne garde pas rancune aux religieux puisqu'il participe financièrement à cette reconstruction. Peut-être voulait-il laisser un souvenir grandiose de son abbatat ?

Les religieux donnent une version d'ordre plus fonctionnel « ...on avait entrepris la construction d'une église de cette conséquence

(8) Cet architecte est probablement le même qui a élevé les bâtiments abbatiaux de Prémontré. Voici ce qu'en dit l'abbé d'Ecuy dans un mémoire conservé aux Archives de l'Abbaye de Mondaye, Série M 2, liasse 54 (communiqué par R. P. François Petit) « Dès l'année suivante (1718) Claude Honoré Lucas de Muÿn, abbé de Prémontré, commença à reconstruire son abbaye sur un plan très étendu, la belle façade qui regarde le midi, une façade plus considérable au couchant, le beau vaisseau de la bibliothèque, le réfectoire, les cloîtres, l'admirable escalier qui par sa hardiesse, son élégance, la grâce de ses proportions faisaient l'étonnement de tous ceux qui le voyaient. Il est juste de consigner ici le nom de l'auteur de ce chef d'œuvre, alors simple appareilleur, il s'appelait Bonhomme et fut depuis appelé à reconstruire l'abbaye de Saint-Denis et celle de Marmoutiers près de Tours. » Dans un autre manuscrit (bib. mun. Laon, ms 654/655 signalé par M^{me} Martinet) l'abbé l'Ecuy dit :

« Un des morceaux les plus curieux de Prémontré est un bel escalier qui conduit au dortoir des Religieux et qui fut construit de 1730 à 1731... Ce n'est pas cependant à un artiste de nom qu'est dû ce bel ouvrage. Il est presque l'effet du hazard. Un simple appareilleur parfaitement instruit de la science du trait, et chargé alors de diriger la construction des bâtiments de Prémontré, retenu pendant l'hiver dans cette maison parce qu'il ne lui restait rien de ce qu'il avait gagné, l'imagina et proposa de l'exécuter, ce qu'il fit presque seul. Il taillait ses principales pièces dans une salle fermée et les posait lui-même. Il s'appelloit (sic) Bonhomme et il étoit (sic) né à Reims. Il fut ensuite chargé de la construction des magnifiques bâtiments de Marmoutier près de la ville de Tours, et mourut jeune. »

En notes, dans la marge, il ajoute : « cet artiste a aussi construit les bâtiments de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, on voit son portrait dans un tableau du réfectoire de cette abbaye sous la figure d'une jeune homme qui présente un plan à Louis le Gros. »

(9) Arch. nat. Q 1 15.

parce que leur maison se trouve dans le centre des autres communautés de l'étroite observance de leur ordre, on a toujours été dans l'usage d'y tenir les chapitres généraux, ce qui est interrompu depuis la démolition de l'église et que c'est pour se mettre en état de recevoir à l'avenir l'assemblée des chapitres généraux qu'ils font construire une église capable de la contenir. »

Cette construction n'est pas rapidement menée. La première pierre est posée le 10 avril 1725 par Monsieur de la Fare, évêque de Laon (10) et ce n'est que le 18 septembre 1746, soit 21 ans plus tard que le Cardinal de Rochechouart (11) consacre l'édifice « morceau d'architecture digne des anciens romains. »

L'abbé Charles Martin (juin 1733, mort le 22 octobre 1764) achève de construire les lieux claustraux vers 1740 ; le quartier des hôtes et celui des infirmes sont terminés après 1746. « Il a la satisfaction de voir tous les lieux réguliers de son monastère renouvelés. L'église est absolument finie » (12).

En fait l'église n'est pas entièrement terminée quoique l'affirme Dom Bugniâtre ; la nef et le chœur sont achevés mais non les clochers.

En effet, le 30 novembre 1770, André Cadot Maître des Eaux et Forêts du Baillage de Vermandois déclare « il est de notre connoissance (sic) que les deux tours du portail de l'église de Cuissy qui suivant les plans doivent être élevées à 106 pieds de hauteur ne le sont encore qu'à 40, il est absolument nécessaire de les continuer car le séjour des eaux commence à faire périr la maçonnerie et si l'on tardoit, il faut les recommencer par le pied, ce qui occasionnerait une dépense considérable » (13).

Claude Flamin, dernier abbé de Cuissy dont on peut voir encore la tombe à Trucy, termine l'église ; avec le prix des bois adjugés en 1774, il fait éléver les deux tours du portail de l'église et les fournit de superbes cloches (14) ; il la décore également de marbre et d'ornements précieux.

A peine achevées, toutes ces rénovations et reconstructions sont mises à bas par la Révolution. De 1791 à 1800, ce ne sont qu'aliénations et transactions successives.

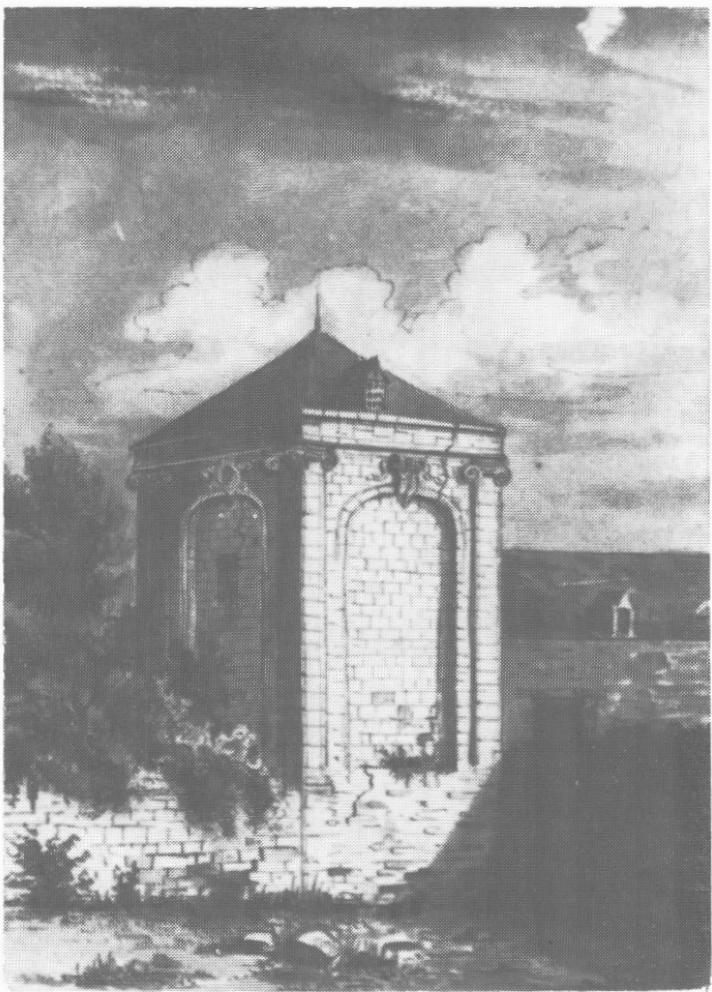
(10) Etienne Joseph de la Fare, évêque de Laon le 12 août 1724 est mort au château de L'Echelle, près de Guise, le 23 avril 1741.

(11) Jean-François de Rochechouart, évêque de Laon le 18 décembre 1741, fut abbé de Saint-Rémi de Reims et grand maître du collège de Navarre à Paris.

(12) Bib nat., ms 268, f° 104 r°.

(13) Arch. nat., Q 1 15, P.V. du 30 novembre 1770.

(14) Arch. nat., F 17 A 1168, f° 1. « le clocher contient 10 cloches tant petites que grosses. »



Dessin d'Amédée Piette (1859)

Abbaye de Cuissy (Aisne) — Vestige du clocher tour sud-est.

En 1794, les lieux claustraux sont déjà démolis. On ne sait pas si l'église a subi le même sort aussi rapidement.

En l'an VIII, Michel Jean-Baptiste Belly de Bussy revend une partie de son lot, à savoir la maison abbatiale et les bâtiments attenants, pour l'établissement d'une manufacture de vitriol (15).

Le mois suivant, le 2 prairial exactement, il rachète à Rousseau, notaire, acquéreur de la première heure, « les lieux jadis qualifiés claustraux consistant en édifices entiers ou démolis en tout ou partie, les matériaux, bois, cours, jardin planté d'arbres à fruits en espaliers, vergers, vignes basses, le tout clos de murs. »

Il acquiert également les vignes que Ferdinand Méresse de Beaurieux avait achetées. La Révolution, dans ce cas particulier, a enrichi les riches et a même empiré la situation puisqu'elle a concentré dans les mains d'un seul les biens et terres d'une communauté qui faisaient vivre non seulement 25 religieux, mais aussi bon nombre de vignerons et fermiers des campagnes avoisinantes.

En l'année 1800, on commence donc à Cuissy les premiers travaux pour la fabrication des sels vitrioliques. Le coût du minerai extrait à ciel ouvert revenant à un prix très élevé à cause des éboulements continuels ou banc de sable mouvant qui recouvrait la couche des terres pyriteuses, détermine les propriétaires de cet établissement à le transférer en 1822, au village de Bourg à 5 kilomètres de Cuissy (16). Quant à Belly de Bussy, sur l'emplacement des lieux claustraux il établit une fabrique de sucre. La chapelle aurait servi à mettre quelques appareils de cette fabrique. Paradoxalement, ce qui nous est le plus proche nous est mal connu. On ignore jusqu'à quelle date l'abbaye est employée comme fabrique de sucre.

Michel Jean Baptiste de Belly de Bussy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, juge de paix du canton de Beaurieux, épouse en 1765 Louise, Henriette Thérèse, Reine Gondallier de Tugny dont il a deux fils. Le cadet Antoine-François, colonel d'artillerie qu'on surnomme le « Pékin de l'Empereur » se signale la veille de la bataille de Craonne comme guide de Napoléon et permet la victoire ; marié à Sophie Henriette Gondallier de Tugny, sa cousine germaine, en 1793, il meurt en 1833. Son frère ainé Michel Jean Baptiste laisse en mourant (avec lui s'éteignent les Belly de Bussy) le 2 janvier 1848, plusieurs propriétés, — dont le château de Beaurieux et l'abbaye de Cuissy — à la famille Gondallier de Tugny.

(15) Arch. Dép. Aisne, 38 E 59 : inventaire après décès de Belly de Bussy.
(16) Brayer, statistiques du département de l'Aisne, p. 256.

Les vestiges de Cuissy restent dans la famille Gondallier de Tugny jusqu'en 1892, année où, Ernest Levêque, avocat à Amiens les rachète.

Le 7 décembre 1899, le tribunal de Laon les adjuge à Paul Chovet, à la suite de la saisie transcrise, le 8 août 1899 sur Fernand Levêque, fils d'Ernest (17).

Aujourd'hui, c'est une ferme qui appartient à M. Marcel Chovet, fils de Paul Chovet. On peut encore y admirer l'enceinte dans sa quasi-totalité, quelques bâtiments des XV^e et XVIII^e siècles, le pavillon d'entrée, la porte du jardin des religieux, les caves où les chanoines mettaient leur vin à bonifier ainsi que la tour sud-est du portail de l'église.

Etude et disposition des bâtiments.

Après avoir rapidement situé dans le temps les différentes campagnes de construction, nous allons tenter d'établir une monographie sommaire des divers corps de bâtiments.

Pour les édifices disparus, nous donnerons les descriptions et croquis lorsque nous disposerons d'une documentation suffisante (ex. L'église).

Il faut bien avouer que vouloir retrouver la disposition en 1789 des bâtiments composant l'abbaye de Cuissy est aléatoire, quant à rechercher la disposition primitive, ce serait périlleux, car il reste si peu de vestiges : un jalon de temps à autre qui vous tente comme la pièce d'un puzzle que l'on souhaiterait remettre à sa place.

Nous savons que le « plan est irrégulier » (18) et peu commun : il n'a pas cette ordonnance que l'on dit propre aux monastères cisterciens et prémontrés du XII^e siècle, souvent conservée lors des restaurations et des reconstructions dans les siècles suivants ; cette irrégularité est certainement due à la topographie du terrain à laquelle les religieux se sont conformés tout en l'agençant.

Profitant d'une petite dépression en hémicycle qu'ils ont aménagée, les prémontrés ont réalisé un travail de terrassement assez extraordinaire pour établir à niveau les bâtiments de leur abbaye.

(17) Les origines de propriété ayant disparu à la guerre de 1914-1918, ces recherches n'ont été possibles qu'à partir de la matrice cadastrale de Cuissy et Geny, et des enregistrements à la Conservation des Hypothèques déposés aux Arch. dép. Aisne.

Que Monsieur et Madame M. Chovet, propriétaires de Cuissy qui m'ont toujours accueillie avec beaucoup de disponibilité trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude !

(18) Dom Lelong, *op. cit.*, p. 236 : « La maison est neuve mais bâtie sur un plan irrégulier. »

En effet, l'abbaye a son point le plus haut à environ 106 m et son point le plus bas à 88 m.

Pour pallier cette dénivellation de l'ordre de 18 m, cinq terrasses portées par quatre murs de soutènement en grand appareil s'abaissent, tout en s'élargissant du nord vers le sud.

Le premier mur de soutènement, au nord, est en même temps le mur d'enceinte ; les contreforts sont à l'intérieur pour retenir la poussée des terres.

Le second mur de soutènement, à l'ouest et au nord qui affecte une forme concave aux angles, côté nord, supporte la première terrasse (dans l'enceinte de l'abbaye) sur laquelle il y avait une pièce de vignes de 108 verges (55 ares) ; un escalier qui existe toujours, bien que très dégradé, permettait aux religieux de gagner les vignes de l'intérieur de l'abbaye.

Le troisième mur de soutènement beaucoup moins important que les deux précédents retient la seconde terrasse qui forme un U dont les branches sont orientées plein sud. Tous les bâtiments conventuels, l'église, le pavillon d'entrée, les bâtiments de la basse-cour se trouvaient ainsi au même niveau. L'Abbatiale (logis de l'abbé) quoique en dehors de l'enceinte, était également au même niveau, puisque située à l'extrémité de la branche du U la plus à l'est.

Le jardin des religieux épaulé par le quatrième mur s'étend entre les branches du U.

Enfin, au pied de ce dernier mur, les sources convergent pour alimenter le vivier des Prémontrés.

Le Pavillon d'entrée.

On pénétrait dans l'enceinte du monastère par la porte actuelle qui faisait partie du logis du portier. Tout ce corps de bâtiment a été construit au XVIII^e siècle. Il est resté à peu près dans son état d'origine jusqu'à la guerre de 1914. Deux ailes encadraient le portail, chacune d'elles était composée de deux niveaux et d'un étage sous-comble.

Les baies rectangulaires au nombre de six aux étages éclairaient la façade occidentale. Le côté oriental était percé de quatre œils de bœufs au second niveau.

Ce bâtiment a été en grande partie détruit par la guerre de 1914 et reconstruit dans des proportions différentes : l'aile droite en entrant a été allongée et rompt ainsi l'harmonie qui pouvait résulter de la symétrie des deux ailes.

Seule la porte d'entrée est restée telle qu'elle était : c'est une grande baie en plein cintre flanquée de deux pilastres qui supportent un fronton triangulaire au centre duquel figuraient les armes de l'abbaye martelées en 1793.

L'Eglise.

Dans l'axe de cette porte apparaissait la façade orientale de l'église. Une allée dallée en pavés de grès conduisait jusqu'aux marches de l'église. Cette église élevée en 1725 remplaçait l'ancienne église qui subsistait depuis 600 ans (donc 1125 ?) (19).

Sa construction dura 21 ans. De cette église, il ne subsiste que le clocher sud-est tronqué des 2/3 et transformé aujourd'hui en colombier (inscrit sur l'*Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques*, le 8 février 1928).

Aucune vue cavalière, ni aucun plan ne permettant d'imaginer ce qu'était l'église, il était très difficile de savoir si cette tour — trop sculptée pour être un pigeonnier — était réellement un vestige de l'église jusqu'au jour où a été découvert le devis estimatif (20) du coût des constructions faites et à faire en 1731 sur la nouvelle église, devis qui a permis non seulement d'identifier de quelle partie de l'église il s'agissait mais encore de tenter une restitution graphique de l'ensemble de l'édifice (21).

« L'ancienne église a été démolie entièrement et il n'en reste plus aucun vestige, sur partie du terrain de cette ancienne église dont on a enlevé et transporté beaucoup de terres pour chercher le niveau des cloîtres il en doit être construit une nouvelle laquelle suivant les ouvrages déjà commencés (sic) et les plans qui nous ont été représentés contiendra depuis le portail jusqu'au rond point des trois chapelles qui doivent être derrière le maître-autel, 160 pieds de longueur sur 62 pieds 6 pouces de largeur compris les bas-cottés (sic) (soit 52,80 m x 20,60 m) le portail aura 82 pieds de hauteur sur 64 pieds 6 pouces de largeur et contiendra deux ordres d'architecture, l'ionique et le corinthien (soit 27 m x 21,30 m).

Au deux cottés (sic) de ce portail hors de l'église seront élevées deux tours de 106 pieds de hauteur sur 24 pieds carré en maçonnerie (soit 35 m x 64 m² de surface) lesquelles contiendront trois ordres

(19) Bib. nat., ms 267, Coll. Picardie, f° 77 r° : « selon l'inscription qui a été mise dans les fondements de la nouvelle église, l'ancienne subsistait depuis 600 ans, etc. »

(20) Arch. nat., Q 1 15, 9 mars 1731 : devis de construction de la nouvelle église et visite de la réserve du Gros Dizy.

(21) Que M. Saingeorgie, Architecte des Bâtiments de France de la Somme, et M. Pellegrina son dessinateur, qui ont fait preuve d'une patience infinie pour restituer les plans et élévations de l'église de Cuissy, à partir d'un texte difficile à interpréter, trouvent ici l'expression de toute ma reconnaissance. Cf. plans et élévations ci-joint.

d'architecture l'ionique, corinthien et composite, sur lesquelles tours seront posés deux domes en charpente de 38 pieds 6 pouces de hauteur (12,70 m). Les bas-cottés qui règnent le long de la nef et autour du cœur (sic) seront voutez en voûtes d'arrettes (sic) qui auront 30 pieds de hauteur du pavé de l'église (10 m). La nef et le chœur en voûtes à berceaux avec lunettes dans les croisées et la voûte aura 58 pieds de hauteur (19,10 m). Sur les quatre piliers qui enferment le maître-autel qui sera construit à la romaine au milieu du chœur doit être élevé un dome dont la voûte dominante sur celle du reste du chœur aura 65 pieds de hauteur et sur lequel sera élevé un autre dome en charpente de 38 pieds de hauteur sur 30 pieds de diamètre avec des vases aux quatre coins (respectivement : 21,45 m, 12,50 m, 10 m), en dehors du centre (sic) de l'église seront construites trois chapelles dont les voûtes en cul de four auront 40 pieds de hauteur (13,20 m), la première dans le centre aura 21 pieds de profondeur sur 32 pieds de largeur (6,90 m x 10,50 m) et les deux autres à droite (sic) et à gauche de celle cy-dessus auront 15 pieds de profondeur sur 16 de largeur (5 m x 5,30 m) ».

L'église était longue d'environ 60 m y compris la chapelle axiale. La largeur du portail était de 21,30 m, celle du massif antérieur qui comprenait une travée, de 37,30 m. Les tours-clochers en façade avaient une hauteur de 47 m, la tour dans œuvre à la croisée du transept, couverte d'un dôme, s'élevait à 34 m.

D'après le plan restitué, l'église aurait comporté une nef à trois vaisseaux, un transept non saillant et trois chapelles — dont une chapelle d'axe — rayonnantes en absidioles.

La nef et les collatéraux comprenaient cinq travées, dont la première qui appartenait au massif antérieur.

Le sanctuaire dans lequel se trouvait un maître-autel à baldaquins était distinct du chœur liturgique puisque situé à la croisée du transept.

Les religieux avaient adopté le parti d'un fort éclairement : 42 croisées — sans compter celles du dôme — laissaient entrer la lumière. Cette église de style Louis XV, si l'on considère qu'elle est du deuxième quart du XVIII^e siècle, est classique, c'est-à-dire que sa façade est formée de deux ordres superposés et d'un fronton triangulaire, type Saint-Roch à Paris.

L'orientation de l'église n'est pas donnée dans le devis, mais grâce au vestige de la tour-clocher, il est possible d'affirmer que l'église n'était pas orientée mais « occidentée ».

Il est vraisemblable que la première église ait été orientée, en effet, si la seconde église ne répondait pas à l'orientation tradition-

nelle, c'est parce que la topographie commandait « l'occidentatation » : en agrandissant leur église, les Prémontrés prenaient toute la largeur de la seconde terrasse. Le portail à l'ouest aurait été difficile d'accès ; en effet il aurait fallu contourner tout l'édifice.

Accordons une attention toute particulière à l'élévation des clochers qui s'est réalisée en plusieurs étapes, et qui nous permettra de mieux comprendre le seul vestige de l'église.

En 1731, les tours étaient élevées à environ 10 m, « ...sur ces fondations sont élevés le portail, les quarrés (sic) des tours, les piliers boutants et le pourtour jusqu'aux chapelles à la hauteur de 29 pieds 6 pouces... » (9,75 m).

La sculpture prévue, toujours en 1731 était celle-ci : « les tours dans les premiers ordres seront cimmetrie au portail (premier niveau : ordre ionique ; second niveau : ordre corinthien) aux agraffes des fausses croisées du premier ordre seront pratiquées des figures de chérubins et aux agraffes des croisées du second ordre des fleurons ; l'élévation de ces tours sera continuée dans l'ordre composite avec pareilles sculptures aux agraffes des croisées et au-dessus des corniches de ce troisième ordre sera pratiquée une balustrade en pierre, aux quatre faces du quarré desdites tours sur chacun des angles desdites balustrades sera posé un vase en pierre de 8 pieds de hauteur (2,65 m) ... la charpente des clochers sera faite en dome... il sera construit dans les deux tours un escaliers en bois de chesne en marches de l'ardée à quatre noyaux avec une simple rampe de bois poussée au gros rabots lesdits deux escaliers pour monter aux clochers et au Beffroy des clochers... (sic). »

Comme on l'a vu précédemment, en 1770, soit 40 ans plus tard, les tours-clochers n'étaient pas achevées et ne s'élevaient qu'à 40 pieds (13,20 m). En 1790, on a la confirmation qu'ils étaient terminés puisqu'ils contenaient 10 cloches.

Actuellement, il reste le tiers de la tour sud-est. De plan carré (8 m de côté), elle s'élève à un peu plus de 10 m, soit le premier niveau, et présente sur ses faces occidentale, méridionale et orientale une homogénéité dans la sculpture. Chaque face est flanquée aux angles de pilastres surmontés de chapiteaux ioniques à cornes entre lesquels s'ouvre une grande baie aveugle (fausse croisée) en anse de panier dont la sculpture très fouillée de la clef est différente suivant les faces. (nœud, face ouest, coquilles, sur faces est, et sud).

Les sculptures seraient plutôt de style Louis XVI et n'ont rien à voir avec les chérubins que l'on avait prévu de sculpter en 1731. Les clochers auraient-ils été recommandés par le pied ? Il paraît peu vraisemblable que les religieux qui ont financé avec beaucoup de difficultés leur église, aient accepté des dépenses supplémentaires pour reconstruire les clochers. Flamin tout simplement, n'aurait-il pas voulu laisser son empreinte et mettre la sculpture des clochers, qui n'était pas encore faite, au goût du jour ?

La face septentrionale qui diffère des autres, par son absence de corniche, par ses pilastres qui ne sont pas aux angles, mais supportent l'arc en plein cintre de la baie également aveugle, légèrement décentrée sur la droite, percée d'une porte, confirme cette conjoncture.

Le mur de cette face qui était commun à l'église a une épaisseur de 1,68 m ! Des traces d'arrachement se distinguent encore à l'emplacement d'une hypothétique corniche.

Les clochers devaient être légèrement saillants (environ 1 m) par rapport au reste de la façade : ce qui expliquerait le décentrement de la baie sur la droite, le pilastre à chapiteau ionique sur la gauche qui devait être extérieur alors que le reste de la face nord se trouvait à l'intérieur de l'église.

On comprend dès lors que les profils des moulures, réalisées en même temps que l'église, — le mur étant mitoyen au clocher et au bas côté nord, — soient différents de ceux des autres faces de la tour.

Les bâtiments du cloître.

Ils avaient gardé leur orientation traditionnelle puisqu'ils s'adossaient sur la façade méridionale de l'église.

Il n'en reste presque rien ; malgré le procès verbal d'adjudication (22) qui donne de nombreux renseignements, il est impossible d'en connaître l'agencement « le cloître était vouté, pavé en pierres, couvert en ardoises, au milieu se trouve un parterre contenant 12 verges » (613 m²) soit si la cour est carré, 24,75 m de côté.

Il reste un vestige du bâtiment est du cloître, d'ailleurs très difficilement identifiable. Il s'agirait d'une portion de chapelle (23) parfaitement voûtée avec quatre arcs doubleaux et à l'intersection une rosace au milieu de laquelle se trouve cette inscription : « Nec pluribus impar MDCLII. »

Cette portion de chapelle (sans doute la chapelle Saint-Jean reconstruite au XVII^e siècle) semble avoir été voûtée sur croisée d'ogives de plan barlong, dont il reste deux naissances d'arcs diagonaux — depuis 1888, en effet, les vestiges de ce bâtiment ont encore diminué, — reposant sur deux chapiteaux toscans. Les arcs formerets sont caissonnés, à table et pointe de diamant alternés et leur architecture d'esprit XVII^e siècle confirmerait assez la date de 1652.

(22) Arch. dép. Aisne, Q 543/544.

(23) Arch. dép. Aisne, dossier 252, d'après Trouillet, « quatre arcs doubleaux et à l'intersection une rosace » c'est-à-dire une croisée d'ogives probablement avec une assiette à la clef.

Autres bâtiments et vestiges.

En dehors de non-orientation de l'église, la seconde irrégularité qui devait frapper les contemporains était cette deuxième ceinture de bâtiments autour de ceux du cloître, délimitant la « cour de la maison conventuelle contenant 68 verges 1/2 (35 ares) dans laquelle est une fontaine. »

Il en reste des éléments très disparates :

1. - Cellier avec grenier d'abondance dessus ?

Ce bâtiment ferme cette seconde enceinte d'édifices à l'ouest. De 10 mètres d'épaisseur, il est refendu, dans la hauteur du rez-de-chaussée de cinq murs diaphragmes distants de 6 mètres, percés d'arcs brisés contrebutés à l'extérieur, par des contreforts avec glacis de pierre. Ces murs supportaient vraisemblablement un plancher très lourd, dont les poutres portaient de diaphragme en diaphragme. L'étage est percé de fenêtres étroites à linteau monolithique, destinées peut-être à ventiler les grains. Ce bâtiment pourrait être un grenier d'abondance avec cellier dessous, (24) du XV^e siècle.

2. - Bâtiment de l'économe ou maison du prieur ? dans le prolongement du précédent ; cet édifice a été très éprouvé pendant la guerre de 1914-18.

Il comprenait 3 niveaux et un comble ; sa toiture à deux croupes était couverte en ardoises. Il a perdu depuis lors croupe et niveau supérieur. Ses façades nord et est, bien que très abîmées, ont gardé leurs baies superposées à encadrements cintrés de pierre, en saillie et non harpés. Il comporte encore des cordons entre les niveaux et une chaîne d'angle à bossage harpé. Ce bâtiment semble avoir été repris (*cf.* chaîne d'angle et les ancras qui sont antérieures).

3. - Porte du jardin des religieux.

Cette porte sur jardin, à bossage, est percée d'une arcade en anse de panier ; elle est surmontée d'un fronton courbe à décor floral, dont le cartouche central était orné des armes de Cussy, martelées à la Révolution. On daterait, volontiers, cette porte du XVII^e siècle.

4. - Remise à bois ou boulangerie ?

C'est un bâtiment très remanié qui comprend 6 arcades en plein cintre regardant vers l'ouest. Piette opte pour une boulangerie, (25) Trouillet pour une remise à bois.

(24) Le père Backmund le qualifie de dortoir du XV^e siècle, *Op. Cit.*, II, 496, quant au père Dimier, dans une lettre, dit : « le seul bâtiment ancien que l'on qualifie de dortoir m'a semblé être le bâtiment des convers ». Les opinions sont donc loin d'être convergentes !

(25) *cf.* le plan de Piette.

5. - Lavoir.

C'est un bâtiment complètement ruiné dont il ne reste que quatre pans de murs ; il n'était pas de plain-pied avec les autres bâtiments puisqu'il faut descendre quelques marches. Il est possible que ce soit l'édifice décrit ainsi dans le procès verbal d'adjudication : « un bâtiment appelé pavillon des Dames avec deux places à côté et trois dessus, grenier aussi dessus, sous lequel bâtiment est un beau lavoir avec une petite cour à côté dans laquelle est une table de pierre. »

6. - Fontaine.

Ce petit bassin circulaire tout en marbre avec jet d'eau aurait été réalisé par Pestiaux, sculpteur local (26).

« Une chaussée spéciale existait de la chapelle à cette fontaine qui servait sans doute de piscine aux religieux » (27).

Jardin religieux.

« Le beau jardin potager dans lequel se trouvent beaucoup d'arbres en espalier et en buisson » est arrosé par un bassin circulaire dont le volume est de 43 m³ 660 dm³. La superficie de ce jardin — qui sera bientôt transformé en champ... — est de plus d'un ha (1 ha 01 a 62 ca). Parallèlement au jardin et regardant vers l'ouest, un bâtiment à deux niveaux dont la toiture a brûlé, il y a une dizaine d'années, composé de 9 voûtes en berceau transversales, servait probablement de serre. Le second niveau se trouve de plain pied avec la cour de la ferme (basse-cour). « Une serre au bout du jardin sur laquelle sont situées des bergeries appartenant actuellement au sieur de Bussy, etc... »

Formant l'équerre au bout de cette serre, est demeuré, dans son volume un des rares bâtiments de la basse-cour. La moulure de la corniche a un profil en doucine droite.

En contrebas de ce jardin, se trouve le *vivier* des religieux, vaste bassin rectangulaire de 70 m x 25 m, entièrement maçonneré, alimenté par trois sources dont les trop-pleins de la fontaine et du bassin du jardin.

Caves.

De tous les bâtiments, ce sont elles les mieux conservées ; au nombre de quatre, elles sont toutes maçonnées en appareil régulier, et voûtées en berceau, avec des retraits pour entreposer les tonneaux.

(26) Le nom de Pestiaux sous toute réserve : c'est une tradition plus orale qu'écrite !

(27) Monographie Trouillet.

Le vin réputé de longue garde le devait sans doute à la fraîcheur constante qui régnait dans ces profondes caves : l'une d'elles mesure 66 m x 8 m. Deux autres caves, certainement les plus anciennes (peut-être médiévales ?) regardant Bellevue pouvaient contenir 120 pièces de vin (24.120 litres).

Enceinte.

Tous les vestiges, édifices, jardins dont il vient d'être question sont à l'intérieur de l'enceinte et recouvrent une superficie d'environ 7 ha. Le mur d'enceinte dont la longueur est de 1,100 km, la hauteur de plus de 5 m — par endroits seulement : il a souffert des avanies du temps — est appareillé d'assises régulières. Jusqu'en 1914, il y avait une échauguette dans l'angle sud-ouest. Ce genre de mur est difficilement datable. D'une part parce que des constructions de ce type se sont faites sur plusieurs siècles, d'autre part, à cause des multiples reprises dont il a été l'objet.

Le logis abbatial.

Il fut construit par Joseph Dionis entre 1715 et 1726 ; ce bâtiment dont il ne reste qu'une cave était élevé en dehors de l'enceinte.

L'ensemble des bâtiments abbatiaux, pour les besoins de l'exploitation d'alun, fut transformé en manufacture. L'ingénieur qui visita ces derniers en fit une description technique, malgré tout intéressante puisque c'est la seule que nous ayons : « la ci-devant abbatiale de Cussi (sic) offre un beau bâtiment bien construit, en pierre de taille, ayant 11 parties ou croisées de face et 36 m de longueur de façade sur 9 à 10 m de largeur. Le rez-de-chaussée ayant 5 m de hauteur présente une vaste salle pouvant servir d'atelier et quelques pièces de distribution qu'on peut détruire ou laisser subsister, à l'une de ces extrémités. Sous le sol de ce rez-de-chaussée existent des caves bien voûtées et en bon état et le grenier au-dessus est airé et planchéié, ayant une élévation de comble, telle qu'on pouvait y établir un deuxième plancher sur les entrails retroussés.

Au bas de ce bâtiment et du côté du midi est un jardin en terrasse qui lui-même domine un autre jardin dans lequel se trouve un bassin ou réservoir pouvant contenir à peu près 1.400 I d'eau.

La façade du bâtiment de l'abbatiale, exposée au nord donne sur une cour communiquant à divers autres bâtiments dont une grange de plus de 30 m de long sur 13 m de large bien construite et en très bon état, une autre grange de 13 à 14 m de long sur 6 à 7 m de large, une ci-devant bergerie d'une 40 m de long sur 5 m de large, une écurie pour 8 chevaux avec fointier au-dessus et une autre maison pouvant servir à loger des ouvriers et ayant 15 m de long sur 9 m de large. »

On évalue à 2 ha la superficie de terrain employée par les bâtiments, cours et jardins (28). Ce rapport est de 1800 (28 ventôse, an VIII).

Captation des eaux.

Les religieux avaient réalisé un réseau d'alimentation d'eau assez étonnant ; celui-ci existe encore en partie.

Pour alimenter la petite vasque de la cour conventuelle et les bâtiments qui s'ordonnent autour, ils ont capté une source en dehors de l'enceinte, ont posé des canalisations en plomb — qui vont en se rétrécissant pour ne pas perdre la pression d'eau — sur plus de 200 m. Ils ont construit un passage en maçonnerie sur une centaine de mètres pour aller réparer plus facilement la conduite d'eau. Ce passage permettait aux religieux de gagner l'extérieur de l'abbaye puisqu'un escalier conduisait juste en dehors des murs d'enceinte.

Un système de trop pleins permettait d'alimenter le bassin du jardin des religieux le vivier et enfin l'étang de l'abbé.

Il est probable que ces canalisations ne datent que de la fin du XVIII^e siècle (29).

**

C O N C L U S I O N

A la veille de la Révolution, l'Abbaye Notre-Dame de Cuissy s'étendait donc sur une superficie de 9 ha (logis abbatial, église, bâtiments conventuels et basse-cour). La plupart de ces bâtiments étaient neufs et avaient été reconstruits à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècles. Les clochers de l'église venaient d'être terminés 15 ans plus tôt.

La réforme y régnait depuis 1641 et en 1789, Cuissy pouvait se glorifier d'être gouvernée par un des rares abbés réguliers que la Congrégation réformée comptait en son sein.

(28) Arch. nat. F 1c Aisne 8-11 : Ce rapport aura pu paraître fastidieux, il nous donne, cependant, des renseignements très précieux quant à la disposition des bâtiments.

(29) Une date figure sur le bassin du jardin : 1787.

La maison était aisée sans être opulente, son revenu était, en 1790, de 27.500 livres et provenait pour l'essentiel des 18 dîmages que l'Abbaye levait et des 970 ha de terres, prés et bois qu'elle affermait. Seules les vignes étaient en exploitation directe, car il fallait soigner le vin qui faisait la renommée de Cuissy (16 ha).

L'Abbaye comptait, au moment de la suppression des maisons religieuses, 27 religieux dont 7 desservaient les paroisses qui dépendaient de Cuissy : Geny, Cœuilly, Pargnan, Iviers, Dizy, la Ville-aux-Bois, Son, Hauteville, la Neuville-les-Wasigny.

La conventualité vécue par 18 religieux fut réduite à un petit nombre de fidèles — parmi lesquels le Père Abbé Claude Flamin — quand la communauté, dissoute, dut se transporter à Trucy.

La tourmente révolutionnaire allait faire de cette abbaye chargée de 7 siècles d'histoire, un grand corps sans âme que les prédateurs n'hésiteraient pas à mutiler et à dépecer.

Martine PLOUVIER.
